



Comité Directeur

Séance du 18 septembre 2009 Compte-rendu

Nombre de conseillers élus : 43

Nombre de conseillers en exercice : 43

Nombre de conseillers présents à la séance : 26

Etaient présents sous la présidence de M. le Président Michel HABIG,
Les Conseillers : François GRODWOHL, Nicole ERNY, Jean-Paul DIRINGER, Alfred HASS, André SCHMUCK, Jean-Pierre TOUCAS, Patrice FLUCK, Jean-Marie REYMANN, Didier VIOLETTE, Philippe HEID, Fabienne STICH, Fernand DOLL, Guy VOIRIN, Alain GRAPPE, Richard GALL, Paul HEGY, Agnès KIEFFER, Françoise BOOG, Gilbert VONAU, Robert WEIGEL, Michel HAENNIG, Henri MASSON, Agnès MATTER-BALP, Pierre ENGASSER, Jean-Jacques FELDER.

Etaient excusés :

André ONIMUS ; Marc JUNG ; Fernand BOHN ; François MEYER ; Léon BURCKLEN ; Christian SCHMIDT ; Thomas BIRGANTZLE ; Jean-Pierre BAEUMLER ; Denis REBMANN ; Jean-Paul OMEYER.

Assistaient en outre à la séance :

Laurent MARCOS, DDE68 ; Etienne SIMON, DDE68 ; Clara JEZEWSKI BEC, Région Alsace DAAT ; Gilles CHOMAT, DRE ALSACE ; Viviane BEGOC, AURM ; Emmanuelle HONORE, AURM ; Christian RINCKENBACH, DDE 68 ; Chantal KUSTER, Sous-Préfecture de Guebwiller ; Corinne FLOTA, SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

ORDRE DU JOUR

- 1° PRESENTATION DU DOCUMENT D'ASSOCIATION DE L'ETAT
- 2° PRESENTATION DE L'ETUDE « ETALEMENT URBAIN »
- 3° DELIBERATION SUR LES AMORTISSEMENTS ET DECISION MODIFICATIVE DE BUDGET ASSOCIEE
- 4° RESTITUTION DES AVIS EMIS SUR LES DOCUMENTS D'URBANISME
- 5° PRESENTATION DU SITE INTERNET

1 ° APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 12 MARS 2009

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

2 ° PRESENTATION DU DOCUMENT D'ASSOCIATION DE L'ETAT

Monsieur le Sous-préfet, Arthur SOËNE, a introduit et présenté le Document d'Association de l'Etat pour le SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon. Il souligne que l'Etat est associé aux travaux du SCOT tout au long de la procédure. En complément de son rôle de personne publique associée et de production du porter à connaissance ; l'Etat a souhaité réaliser ce Document d'Association de l'Etat afin de poser les enjeux qu'il perçoit sur le territoire du SCOT, les questionnement et les pistes de réflexion qu'il souhaiterait voir abordés lors des travaux du Syndicat mixte.

Il précise également le travail de qualité réalisé par les différents services de l'Etat : préfecture et sous-préfecture, DRE et DDE, DDAF, DRE, ... Puis, il laisse la parole à Etienne SIMON qui présente le document. Ce dernier donne le point de vue de l'Etat sur :

- l'organisation du territoire : gestion économe de l'espace, lien entre déplacements et urbanisation, économie d'espaces et activités, économie d'espace et agriculture...
- l'habitat durable : habitat et demandes sociales, habitat de qualité respectueux de l'environnement, habitat compact répondant aux attentes nouvelles...
- la préservation et gestion économe des ressources et des paysages : protéger et valoriser les paysages, préserver la biodiversité et les continuités écologiques, préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques, prévenir les risques.

Chaque thématique est illustrée par des exemples précis issus d'autres territoires.

Le Document d'Association de l'Etat est annexé au présent procès verbal.

Le Comité directeur prend connaissance du Document d'Association de l'Etat et n'émet aucune remarque particulière.

3 ° PRESENTATION DE L'ETUDE « ETALEMENT URBAIN »

Pour compléter le discours ci-dessus, l'Etat et la Région Alsace ont réalisé une présentation d'un zoom sur le territoire du SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon de l'étude « 30 ans d'urbanisation en Alsace ».

L'étude « 30 ans d'urbanisation en Alsace » a été pilotée par la DRE Alsace et la Région Alsace. Elle a été réalisée par les agences d'urbanisme ADEUS et AURM.

Le Zoom qui en a découlé sur le territoire RVGB s'est déroulé en 3 grandes étapes :

- un travail d'analyse des données sur le Territoire RVGB ;
- des analyses plus détaillées sur 7 communes ;
- un échange autour des résultats obtenus.

Les chiffres importants entre 1976 et 2002 :

- 16% d'espaces urbanisés en plus ;
- 30 ha/an ;
- les ¾ pour l'habitat répartis sur le territoire ;
- ¼ pour les activités concentrés sur certaines communes ;
- extension de l'habitat réparti comme suit : 58% d'extensions significatives (lotissements), 24% en remplissage interstitiel (dent creuse), et 18% en extensions ponctuelles ;

- construction neuve en augmentation ; augmentation de la part du collectif ;
- 37 habitants et emplois par ha en 1976 contre 32 en 2002 ;
- évolution en terme de démographie et d'emploi supérieure à la moyenne régionale.

Les **zooms territoriaux** ont été réalisés sur les communes de Balgau, Blodelsheim, Ensisheim, Gueborschwihr, Guebwiller, Lautenbach et Soutz. Les résultats sont décrits dans la présentation ci-jointe.

Le Comité directeur prend connaissance du zoom sur le territoire du SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon de l'étude « 30 ans d'urbanisation en Alsace » et remercie la DRE Alsace, la Région Alsace et l'AURM pour les travaux réalisés. Il n'émet aucune remarque particulière.

4. BUDGET

4.1 Amortissement des biens renouvelables du Syndicat mixte du SCOT RVGB

Afin d'assurer la sincérité du bilan et du compte de résultat, la comptabilité M14 a rendu obligatoire, pour les communes ou les groupements de plus de 3500 habitants l'amortissement pour dépréciation des biens renouvelables.

L'amortissement obligatoire est limité aux immobilisations incorporelles, aux immeubles productifs de revenus, aux installations à l'exception des installations de voirie et de réseaux, au mobilier, matériel, outillage et matériel de transport.

Il ne concerne que les seules immobilisations acquises à compter du 1^{er} janvier 1996.

Le Comité Directeur fixe librement le durée d'amortissement. Le Comité Directeur est ainsi appelé :

- à se limiter à l'amortissement obligatoire,
 - à décider que l'amortissement sera linéaire,
 - à fixer comme suit les durées d'amortissement.
- a) Immobilisations incorporelles :
- logiciels : 2 ans
 - site internet : 2 ans
 - études : 10 ans
- b) Immobilisations corporelles :
- matériel de bureau électrique ou électronique : 10 ans
 - matériel informatique : 4 ans
 - mobilier : 15 ans
 - matériel de bureau : 10 ans
 - voitures : 8 ans
 - matériels classiques : 10 ans

Le Comité Directeur approuve, à l'unanimité, l'amortissement des biens renouvelables présenté.

4.2 Décision modificative du budget n° 1

En 2008, le Syndicat mixte a effectué 2 dépenses d'investissement soumises à l'amortissement :

- le site internet à hauteur de 5 000 €,
- les études d'urbanisme SCOT à hauteur 13 144.76 €.

Il convient de procéder à leur amortissement en 2009.

Le Comité directeur valide, à l'unanimité, la décision modificative n° 1 ci-jointe.

5. RESTITUTION DES AVIS RENDUS SUR LES DOCUMENTS D'URBANISMES

PLU de Wuenheim : avis sur le PADD ;

- éviter la conurbation entre Wuenheim et Soultz ;
- promouvoir la densification des secteurs mités et limiter leur l'extension ;
- réfléchir la question des sorties d'exploitations : les sorties d'exploitation agricoles sont autorisées dans le SD mais les sorties d'exploitation viticoles ne sont pas préconisées.

Révision simplifiée de Raedersheim : Implantation d'un atelier communal : SD : interface entre « espaces urbains » et « espaces ruraux » sans protections particulières : avis favorable avec prise en compte de prescriptions paysagères

Révision simplifiée du POS de Blodelsheim ; implantation d'une antenne de téléphonie mobile ; SD : « espaces ruraux » sans protections particulières ; avis favorable

CDAC : Symply Market à Hattstatt : avis favorable

Participation aux réunions pour l'élaboration du PLU de Jungholtz.

Le Comité Directeur prend acte des avis rendu par le Président depuis le dernier Comité Directeur.

6. PRESENTATION DU SITE INTERNET

Le site internet du Pays et du SCOT a été présenté rapidement aux élus du Comité Directeur. Ces derniers n'émettent de remarques particulières.

Le Comité Directeur prend acte des travaux réalisés et valide le site internet.